ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BENSLIMANE
CERCLE DE BOUZNIKA
CAIDAT AIN TIZGHA
COMMUNE AIN TIZGHA

Benslimane : 27-11-2026

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE N° 28/2026

Le Président de la commune territoriale d'Ain Tizgha Province de Benslimane procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marches publics.

Objet de la prestation :

- Entretien du mur de clôture du cimetière au douar Laayoune.

Consistance de la prestation :

N° des articles	Désignation	Caractéristique et spécification	Unité	Qté	Prix Unitaire
01	Démolition d'un mur de clôture y compris transport des débris à la décharge publique	-Démolition de mur de clôture en moellons de 140 ml de longueur et de 1.40 de hauteur hors sol et environ 0.50 de largeur. - le moellon issues de démolitions peuvent être utilises à condition de l'accord de l'administration.	forfait	1	
02	Reconstruction de mur de fondation en maçonnerie de moellons	- Apres démolitions de la fondation existante, l'entreprise procédera à la reconstruction de la fondation en maçonnerie de moellons	M3	112	
03	Reconstruction de mur de clôture en maçonnerie de moellons	- Le mur est construit en moellons de 0.40 m de largeur et hauteur environ 1.5	M3	300	
04	Béton B25 hydrofuge pour voile chainage et poteaux	Béton B25 hydrofuge pour voile chainage et poteaux selon plan béton armé exécuté par un BET à la charge de l'Entreprise.	M3	30	
05	Couronnement en béton armé	- Couronnement en béton armé de 0.08 épaisseur minimum y compris enduit.	M3	8.4	
06	Aciers pour béton	- Aciers pour béton et couronnement	kg	4000	
				P.T.H.T	
				T.V.A	
				P.T.T.C	

N.B :

- Lieu d'exécution : douar : Laayoune
- Délai d'exécution de la prestation : Deux (02) mois
- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 30/11/2026 À 11h
- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

SIGNE : LE PRESIDENT

Royaume du Maroc * Province de Benslimane * Ministre de l'Intérieur
Commune Ain Tizgha
Milouda Bouzzin